

## Les politiques de développement régional en Pologne

**Quelles sont les principaux défis pour le développement régional en Pologne?**

**Comment la politique en faveur du développement régional a-t-elle évolué ?**

**Comment les régions sont-elles impliquées?**

**Quelles sont les priorités clés en matière de transport, de capital humain et d'innovation ?**

**Comment soutenir le développement des zones rurales ?**

**Comment soutenir la croissance et le développement des pôles urbains ?**

**Comment optimiser l'efficacité des politiques de développement régional ?**

**Pour plus d'informations**

**Références**

**Où nous contacter ?**

### Introduction

La période actuelle est particulièrement propice à une politique ambitieuse en matière de développement régional en Pologne. Depuis le milieu des années 90, le pays est parvenu à maintenir un taux de croissance élevé – la Pologne a notamment eu la deuxième croissance la plus forte de l'OCDE en 2006-07. Néanmoins, des disparités territoriales persistent, voire augmentent, notamment entre les grandes agglomérations et les régions rurales.

Les disparités territoriales en termes de produit intérieur brut (PIB) par habitant observées en Pologne sont parmi les plus élevées de la zone OCDE et l'écart entre les régions n'a cessé de se creuser depuis 1995. Trois grands types de disparité se distinguent : un écart persistant entre l'est et l'ouest de la Pologne, un fossé entre Varsovie et le reste du pays et des disparités croissantes entre les grandes agglomérations et les zones rurales, en particulier dans les régions de Varsovie (Mazovie), Poznan (Grande-Pologne) et de Cracovie (Petite-Pologne).

Le développement régional figure actuellement en tête des priorités politiques des autorités polonaises, en raison du soutien apporté par les subventions de l'UE et du rôle de plus en plus important accordé aux 16 régions. La Pologne est en effet le premier bénéficiaire des fonds structurels européens sur la période 2007-2013, avec 67 milliards EUR alloués dans le cadre de la politique de cohésion. Cette aide extérieure est complétée par un important effort de cofinancement à l'échelon national. À l'instar de nombreux pays de l'OCDE, la Pologne doit tenter de parvenir à un équilibre entre le soutien apporté aux pôles de croissance et le développement des régions en retard, notamment des régions situées à l'est.

La présente Synthèse fait le point sur les divers défis et opportunités auxquels est confrontée la politique de développement régional en Pologne et propose des recommandations sur le meilleur moyen de mettre en œuvre la panoplie de mesures d'action publique, en ciblant plus particulièrement les enjeux relatifs à la gouvernance. ■

## Quelles sont les principaux défis pour le développement régional en Pologne?

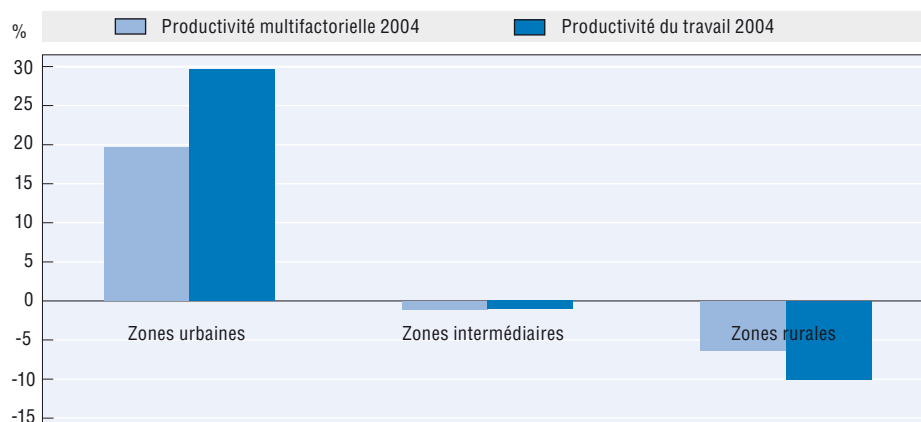
Les grandes agglomérations constituent les premiers moteurs de la croissance en Pologne. Dans les zones urbaines, le PIB est plus de deux fois supérieur à celui des zones rurales et les huit plus grandes agglomérations polonaises affichent une productivité supérieure de 20 % à celle de la moyenne des régions (graphique 1). Varsovie a notamment enregistré le plus fort taux de croissance de la Pologne en 1995-2004 et figure parmi les métropoles les plus dynamiques de la zone OCDE depuis ces dernières années. Varsovie est l'une des plus importantes destinations en termes d'investissements en Europe centrale et elle attire la plus forte part des investissements directs étrangers (IDE) à forte valeur ajoutée en Pologne depuis 1995. En 2005, l'écart de PIB par habitant entre Varsovie et la moyenne nationale atteignait 263 %. Cependant, l'écart en termes de PIB par habitant entre Varsovie et les autres grandes agglomérations, comme Poznan, Wroclaw et Cracovie, semble se combler.

Les zones rurales n'ont pas autant bénéficié du développement économique de la Pologne et leur part dans le PIB national est orientée à la baisse depuis 1995. De nombreuses zones rurales sont victimes d'un cercle vicieux combinant faible attractivité, infrastructure peu développée et niveau d'instruction médiocre. 5.4 % seulement de la population rurale est titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur, contre 17.5 % dans les zones urbaines. Si l'emploi dans le secteur agricole demeure élevé à 17 % de la population active, la productivité du travail est faible dans la mesure où l'agriculture représente 4.6 % du PIB. Les exploitations agricoles sont petites : plus de 60 % des exploitations polonaises comptent moins de cinq hectares. Pour les zones rurales en retard de développement, le principal défi consiste à resserrer les liens avec les pôles urbains et à se diversifier dans des activités non agricoles, ce qui suppose une amélioration de l'accès à l'éducation, aux capitaux, et de meilleures infrastructures de transport et de télécommunications.

Si certaines problématiques clés sont spécifiques aux zones urbaines ou aux zones rurales, la nécessité d'accélérer la transition vers l'économie du savoir et d'améliorer les infrastructures de transport concerne l'ensemble des régions.

- Les principales **infrastructures de transport** (route, chemin de fer, ports, aéroports) sont soit sous-développées soit en mauvais état et nécessitent donc de toute urgence d'être réparées, mises à niveau ou étendues. La Pologne est dotée du réseau autoroutier le plus restreint d'Europe, et si son réseau de chemin de fer est le troisième à l'échelle européenne, ses équipements sont obsolètes. S'agissant de la couverture du territoire, trois inconvénients majeurs sont à signaler : le développement routier est insuffisant dans les zones métropolitaines (périphériques inclus), les connexions sont limitées entre les

**Graphique 1.**  
**PRODUCTIVITÉ DU TRAVAIL ET PRODUCTIVITÉ MULTIFACTORIELLE EN POLOGNE PAR TYPE DE RÉGION**  
Comparaison par type de région en Pologne



Remarque : Les zones urbaines font référence à la typologie utilisée par l'OCDE : Centralny Slaski, Cracovie, Gdansk-Gdynia-Sopot, Lodz, Poznan, Rybnik-Jastrzebie, Varsovie et Wroclaw.

Source : Base de données régionale de l'OCDE (2008) et CSO (2008).

capitales régionales et les liaisons entre le nord et le sud sont sous-développées au profit des liaisons est-ouest qui avaient la priorité sous l'ère communiste.

- Toutes les régions doivent accélérer la transition vers **l'économie du savoir**, pour se concentrer sur le développement du capital humain et sur l'innovation. À l'exception de Varsovie, Poznan et Wroclaw, l'innovation ne joue pas encore un rôle prépondérant dans la croissance régionale. La Pologne consacre 0.58 % environ de son PIB à la recherche et au développement (R-D), ce qui est largement inférieur à la moyenne de l'OCDE de 2.3 %. L'essor limité des technologies de l'information et de la communication (TIC) freine également cette transition. Internet est accessible à seulement 23 % des ménages polonais, contre une moyenne de 43 % dans l'UE.
- Les **cinq régions de l'est**, situées aux frontières est et nord de la Pologne, se trouvent dans une situation encore plus difficile, puisqu'elles se distinguent par les taux de croissance les plus faibles et les contributions les plus limitées au PIB. Le lent développement de ces régions est le fruit de l'héritage historique, de la prédominance des activités agricoles à faible productivité et de leur situation périphérique, aux frontières de pays encore moins développés (Ukraine et Biélorussie). ■

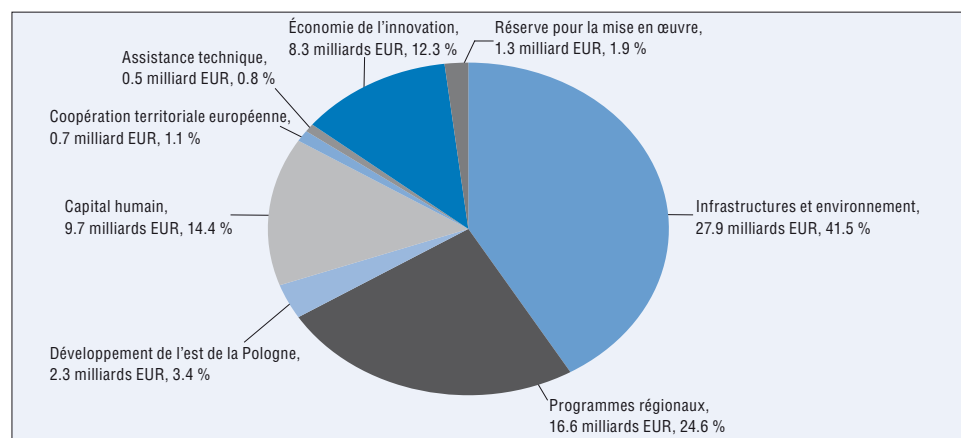
### Comment la politique en faveur du développement régional a-t-elle évolué ?

Dans les années 90, la politique territoriale de la Pologne consistait essentiellement à soutenir les régions industrielles en phase de restructuration. Une politique régionale plus proactive a été adoptée en 2000, sous l'effet de deux événements étroitement liés : la création de 16 régions (voïvodies) dotées d'assemblées régionales élues et l'adhésion à l'Union européenne en 2004.

Depuis 2004, les subventions de l'UE constituent la principale contribution au budget de la Pologne en matière de politique régionale et sont complétées par un important effort de cofinancement à l'échelon national. Toutes les régions de Pologne sont éligibles à ces subventions pour la période 2007-2013. Le ministère du Développement régional a été créé en 2005 pour coordonner les politiques et les financements européens, témoignant de l'engagement de la sphère politique à améliorer le développement territorial et la coordination entre les secteurs.

Les régions polonaises recevront 67.3 milliards EUR de fonds de cohésion sur la période 2007-2013, soit 20 % du total des fonds de cohésion européens, ce qui fait de la Pologne le premier bénéficiaire de l'aide apportée dans le cadre de la politique de cohésion. En ajoutant les fonds de l'UE destinés à l'agriculture et au développement rural et 22.4 milliards EUR issus de sources nationales, la stratégie de développement

**Graphique 2.**  
**RÉPARTITION DES RESSOURCES EUROPÉENNES ENTRE LES DIFFÉRENTS PROGRAMMES OPÉRATIONNELS, 2007-2013<sup>1</sup>**  
**En pourcentage de l'allocation totale**



1. Total = 67.3 milliards EUR.

Source : Ministère du Développement régional.

national de la Pologne pour 2007-2015 devrait s'appuyer sur un financement total de 108 milliards EUR.

Le cadre de référence stratégique national polonais pour 2007-2013 reflète en grande partie les priorités de l'UE en termes de politique régionale, 64 % des fonds étant destinés aux « objectifs de Lisbonne » de l'UE (à savoir les activités orientées vers la croissance, comme l'innovation, le capital humain, les systèmes de transport et la protection de l'environnement).

La Pologne doit absorber les fonds de l'Union européenne dans un laps de temps très court. Cela implique de hiérarchiser les investissements publics, dans un contexte de crise financière internationale et de manque de main-d'œuvre dans certains domaines. Un autre défi majeur est celui d'assurer une coordination intersectorielle adaptée parmi les différents programmes. Jusque-là, outre le programme sur le développement de l'est de la Pologne, les programmes centraux manquent d'une orientation territoriale forte. ■

### Comment les régions sont-elles impliquées?

Les régions polonaises jouent un rôle croissant dans l'élaboration de la stratégie de développement régional. Les régions sont chargées de gérer 24.6 % des fonds de cohésion, soit plus de 16 milliards EUR pour 2007-2013. À titre de comparaison, en 2004-2006, la totalité des subventions de l'UE étaient confiées à la responsabilité du gouvernement central.

L'autonomie régionale et le renforcement des capacités locales sont essentiels pour garantir une gestion efficace des fonds. Des régions telles que la Basse-Silésie, la Grande-Pologne et la Petite-Pologne ont mis au point des programmes opérationnels régionaux prometteurs, centrés sur le développement des métropoles, sur les infrastructures de transport, sur l'innovation et les réseaux de PME et le capital humain. Néanmoins, la plupart des régions ne sont pas suffisamment adaptées aux conditions régionales spécifiques : par exemple, on ne sait pas dans quelle mesure l'aide financière importante dédiée aux transferts d'innovation dans les programmes opérationnels régionaux de l'est de la Pologne pourra contribuer à soutenir le développement des régions dotées de réseaux de PME limités et qui ne bénéficient pas des ressources techniques et scientifiques. Dans certaines régions, il serait plus approprié de concentrer l'aide sur l'éducation de base. ■

### Quelles sont les priorités clés en matière de transport, de capital humain et d'innovation ?

Depuis 2004, la politique de développement régional en Pologne cible en premier lieu l'infrastructure de transport, qui est essentielle pour améliorer la mobilité de la main-d'œuvre, l'accessibilité internationale et l'accès aux marchés de l'Est. Le programme consacré aux infrastructures et à l'environnement pour la période 2007-2013 est le plus important jamais financé par l'Union européenne (28 milliards EUR). Deux tiers de ces fonds sont alloués au développement des transports, l'eau et la gestion des déchets constituant d'autres domaines de priorité clés. La Pologne consacrera 9.6 milliards EUR à ce programme. Néanmoins, compte tenu des délais serrés pour l'utilisation des fonds européens, il sera particulièrement difficile de mener à bien ce programme.

Depuis 2004, la politique relative aux transports s'est principalement consacrée au développement des infrastructures routières et la priorité absolue a été d'établir des connexions entre les principaux centres urbains, en particulier entre les 16 capitales régionales. Si l'accès aux capitales régionales est important, la Pologne doit également améliorer les connexions entre les grandes agglomérations et les municipalités qui les entourent. Par ailleurs, elle doit parvenir à trouver un juste équilibre entre les routes et les transports publics. Les transports publics urbains ne représentent que 13.9 % des fonds alloués par l'administration centrale contre 51 % pour les routes pour 2007-2013. Les transports publics polonais, qui étaient relativement bien développés à l'origine, se sont détériorés au cours des dix dernières années, sous l'effet d'insuffisances en termes de planification spatiale et d'investissement.

Les analyses coûts-avantages des projets d'investissement dans l'infrastructure de transport ne sont pas systématiques. Par ailleurs, les objectifs à long terme ne sont pas définis précisément et la Pologne n'a pas préparé de stratégie globale en matière de transport au-delà de 2013. Enfin, les paiements pour certains projets pourraient être bloqués pour des motifs liés à l'environnement, étant donné que plusieurs d'entre eux ne sont pas conformes au programme « Natura 2000 » de l'UE, qui concerne 18 % du territoire de la Pologne.

Le développement des infrastructures de transport peut avoir un impact significatif sur la croissance régionale, mais ce n'est pas le seul facteur. L'impact dépend en grande partie de la manière dont les politiques dans ce domaine sont combinées avec d'autres, tel le développement en matière de capital humain, les télécommunications ou l'innovation.

Nombre des disparités observées en Pologne tiennent aux différences existant en termes de **valorisation du capital humain**. Dans les zones rurales, la priorité consiste à augmenter la fréquentation des écoles maternelles : 18 % seulement des enfants fréquentent l'école maternelle, contre 55 % en zone urbaine. La Pologne pourrait s'inspirer du programme mexicain baptisé *Oportunidades*, qui conditionne l'aide aux familles à l'obligation de scolarisation des enfants. Il est également essentiel de faciliter l'accès à l'enseignement supérieur pour les étudiants issus des zones rurales, qui doivent actuellement surmonter d'importants obstacles financiers pour y parvenir.

L'élaboration de **stratégies régionales pour l'innovation** a permis d'identifier les points forts et les points faibles de chaque région. Néanmoins, à quelques exceptions près, ces stratégies devraient être mieux ciblées, davantage fondées sur les avantages comparatifs régionaux et élaborées en consultation avec des acteurs du secteur privé dès les premières phases du processus. Le ministère du Développement régional pourrait fournir des outils d'analyse et de méthodologie afin d'aider les régions à mettre au point leur propre stratégie régionale pour l'innovation. La France a récemment créé de tels outils.

**Des progrès restent à accomplir en ce qui concerne la diffusion du savoir et son utilisation par les PME**, même si ces dernières jouent déjà un rôle crucial dans l'innovation. D'importants efforts devront être fournis pour faciliter l'accès à l'information et au financement externe (notamment les subventions de l'UE) et pour améliorer l'aide fournie en termes de conseil. La priorité est de réduire les déficits d'information et les défaillances du marché.

**Autre priorité majeure : améliorer les externalités de connaissances liées aux investissements directs étrangers (IDE)**. La Pologne attire aujourd'hui d'importants volumes d'investissements directs étrangers et se classe parmi les dix premiers pays de l'OCDE en ce qui concerne la part des flux d'IDE dans le PIB. Les stratégies élaborées pour attirer les IDE se heurtent à deux principaux obstacles : 1) elles semblent sous-estimer le rôle joué par la qualité des sous-traitants dans la décision des investisseurs internationaux d'investir dans telle ou telle région et 2) les services aux entreprises doivent être optimisés au niveau local, particulièrement dans les régions de l'Est. ■

## Comment soutenir le développement des zones rurales ?

La Pologne doit relever un double défi : étendre le champ d'application de la politique de développement rural au-delà de la seule agriculture et moderniser le secteur agricole en diminuant le nombre de petites exploitations. Le processus de restructuration est lent, dans la mesure où la plupart des agriculteurs parviennent à s'en sortir en associant les revenus issus de l'exploitation, les revenus tirés d'activités secondaires et les pensions, ce qui peut même leur permettre de faire vivre des familles composées de plusieurs générations. Les apports importants de fonds en provenance de l'UE, l'augmentation des paiements directs aux agriculteurs et la hausse des prix à l'échelle mondiale contribuent à créer une période propice à la réforme.

La coopération entre les agriculteurs, les sociétés d'exportation, les investisseurs étrangers et les autorités publiques bénéficie à la fois à l'agriculture et à d'autres

pan de l'économie rurale. Les politiques visant à renforcer la coopération entre les acteurs locaux, comme LEADER+, doivent être vivement encouragées. L'accroissement de la mobilité de la population des métropoles vers les zones rurales au cours des dernières années, notamment près des grandes agglomérations, offre des perspectives d'emploi dans de nouvelles activités de service. Par ailleurs, les régions situées à l'est de la Pologne réunissent un grand nombre des réserves naturelles de l'UE mais leur potentiel touristique semble sous-exploité en raison d'une accessibilité limitée, d'une infrastructure insuffisante et de l'absence de campagne de publicité.

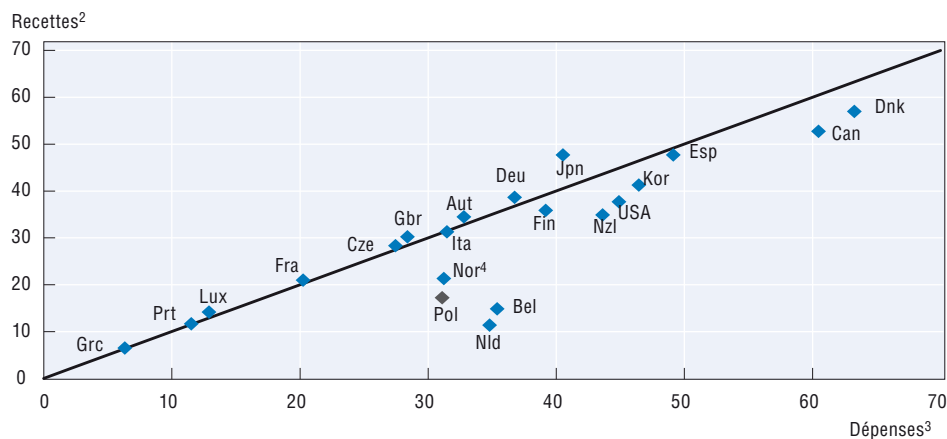
Les défis auxquels sont confrontées les zones rurales varient considérablement en fonction des régions, par conséquent il est nécessaire d'améliorer la dimension territoriale de la stratégie pour le développement rural et de renforcer la coordination avec la politique de développement régional. Les 16 voïvodies ne participent pas à la mise en œuvre de la stratégie de développement rural, qui relève de la responsabilité de l'administration centrale. Plusieurs pays de l'OCDE ont développé une nouvelle approche de gouvernance intégrée à l'égard de la politique rurale qui pourrait inspirer la Pologne, comme la « lentille rurale » adoptée au Canada, qui veille à ce que les priorités rurales soient prises en compte dans les diverses politiques sectorielles de l'État fédéral. ■

### Comment soutenir la croissance et le développement des pôles urbains ?

Bien que la stratégie nationale pour le développement accorde un rôle clé aux grandes agglomérations, aucune politique n'a encore été élaborée pour les métropoles, pas plus que des outils spécifiques visant à améliorer la coopération entre municipalités. Dans ces conditions, il est difficile de réaliser des économies d'échelle en termes de services publics et de compétitivité. Il est particulièrement urgent d'adopter une approche intégrée pour les grandes zones urbaines confrontées à des difficultés au niveau du logement, des transports publics et de l'environnement. Dans les grandes agglomérations, l'absence d'une stratégie *ad hoc* engendre également des problèmes pour absorber les fonds européens, dans la mesure où de nombreux projets chevauchent les frontières administratives et sont plus complexes à préparer que dans les villes de taille moyenne. En Pologne, la politique de soutien aux métropoles fait l'objet de discussions depuis les années 90 mais aucune mesure n'a encore été adoptée pour encourager la coopération.

Graphique 3.

**PART DES ADMINISTRATIONS INFRANATIONALES DANS LES RECETTES ET LES DÉPENSES DE L'ADMINISTRATION CENTRALE (2006)<sup>1</sup>**



Remarque : La décentralisation se mesure par la variation de la part des administrations infranationales dans le total des recettes et des dépenses publiques.

1. Ou dernière année disponible : 2005 pour la Corée, la Nouvelle-Zélande et la Pologne.
2. Hors transferts reçus d'autres échelons de l'État.
3. Hors transferts versés à d'autres échelons de l'État.
4. La part des recettes infranationales est exprimée en pourcentage du total des recettes publiques intérieures.

Sources : Base de données OCDE des comptes nationaux ; Office des statistiques de la Norvège ; Office des statistiques du Canada ; Bureau of Economic Analysis des États-Unis.

## Comment optimiser l'efficacité des politiques de développement régional ?

La Pologne pourrait notamment s'inspirer des communautés d'agglomération françaises, qui ont pour objectif d'améliorer la collaboration entre les municipalités et avec l'administration centrale. ■

L'impact de la politique de cohésion européenne sur le système polonais de gouvernance à niveaux multiples s'étend bien au-delà du financement. Trois enjeux majeurs se dégagent :

- **Promouvoir la coopération entre les différents niveaux de l'administration, les municipalités et les acteurs des secteurs public et privé.** L'absence de collaboration entre le secteur public et le secteur privé a été un frein à l'absorption des fonds européens en 2004-2006. Les obstacles liés à la réglementation rendent la coopération public-privé plus difficile en Pologne que dans la plupart des pays de l'OCDE. En outre, compte tenu des retards dans l'octroi des aides d'État, il est difficile pour les entreprises et les investisseurs privés de planifier leurs investissements. Le recours aux partenariats public-privé pourrait être encouragé ; avec pour corollaire l'adoption d'une réglementation adéquate afin de garantir la transparence, l'intégrité et le contrôle, du partage des risques entre le secteur public et les investisseurs privés.
- **Renforcer les capacités des administrations infranationales.** La principale difficulté consiste à renforcer les capacités des autorités locales en mettant en place un système d'emploi public plus efficace au niveau régional/local. L'absence d'un tel système a engendré le risque d'une politisation de la fonction publique, notamment dans l'emploi public local et aux plus hauts niveaux de direction.
- **Encourager la responsabilité à tous les niveaux de l'État et suivre les résultats des politiques régionales et sectorielles.** Le contrôle des performances est également un moyen de renforcer les capacités locales. La Pologne est l'un des États membres de l'UE les plus avancés dans l'élaboration de plans d'évaluation pour les projets relatifs à la période 2007-2013. Néanmoins, l'impact de ces évaluations dépendra en grande partie de l'amélioration de la collecte des données et de l'utilisation de ces informations dans le processus de décision publique.

Pour améliorer l'efficacité du cadre de gouvernance et des politiques de développement régional au-delà de 2013, il convient d'apporter une réponse aux questions suivantes :

- *Améliorer le rôle stratégique des régions* en renforçant leur légitimité politique et leur capacité à arbitrer.
- *Mettre en œuvre une transition rapide vers un cadre de budgétisation pluriannuel.* Il n'existe pas de budget pluriannuel en Pologne, exception faite de quelques dispositions relatives à la budgétisation des fonds européens sur plusieurs années. En outre, la coordination du processus de planification budgétaire entre les différents niveaux de l'administration doit être améliorée.
- *Préciser la répartition des compétences entre les régions, les districts et les municipalités,* notamment pour les politiques de l'éducation, de la santé et du marché du travail. Il est important de trouver des sources de revenus supplémentaires pour les municipalités et les régions, dans une optique allant au-delà de 2013.

La Pologne a accompli en peu de temps de remarquables progrès dans l'adoption d'un système de gouvernance à niveaux multiples et a pris rapidement les mesures nécessaires pour réorienter sa politique de développement régional de manière à favoriser la compétitivité. Les prochaines étapes consisteront à renforcer la dimension territoriale de l'arsenal des politiques nationales et à étudier les moyens envisageables pour consolider le système de gouvernance à plusieurs niveaux, dans la mesure où les financements externes pourraient diminuer après 2013. Il est notamment important d'instaurer des mesures incitatives spécialement conçues pour stimuler la coopération entre les municipalités dans les zones métropolitaines et d'adapter la planification



stratégique en abandonnant les périmètres administratifs des municipalités au profit d'une échelle fonctionnelle. Enfin, il est crucial de renforcer le rôle stratégique joué par les régions, de même que les capacités locales au moyen d'un système d'emploi public plus efficace au niveau local.

La Pologne bénéficie d'une croissance soutenue et d'importants apports de fonds européens, qui créent les conditions propices à la réforme. Il est donc essentiel de saisir cette opportunité afin d'en tirer profit au maximum. ■

## Pour plus d'informations

Pour de plus amples informations sur les travaux de l'OCDE relatifs à l'examen territorial de la Pologne, veuillez contacter Dorothee Allain-Dupré, courriel : [dorothee.allain-dupre@oecd.org](mailto:dorothee.allain-dupre@oecd.org); tél. : + 33 1 45 24 82 43.

## Références

OCDE (2008), **Territorial Review of Poland**, ISBN 978-92-64-04926-0, 252 pages, € 40.

OCDE (2009), **Revue territoriale de la Pologne** (à paraître).

OCDE (2008), **Étude économique de la Pologne**, ISBN 978-92-64-04390-9, 164 pages, € 52.

OCDE (2007), **Panorama des régions 2007**, ISBN 978-92-64-00987-5, 252 pages, € 50.

OCDE (2005), **Building Competitive Regions, Strategies and Governance**, ISBN 978-92-64-00946-2, 142 pages, € 30.

Ou rendez-vous sur le site : [www.oecd.org/gov/regionaldevelopment](http://www.oecd.org/gov/regionaldevelopment).

---

Les publications de l'OCDE sont en vente sur notre librairie en ligne :  
[www.oecd.org/librairie](http://www.oecd.org/librairie)

Les publications et les bases de données statistiques de l'OCDE sont aussi disponibles sur notre bibliothèque en ligne : [www.SourceOCDE.org](http://www.SourceOCDE.org)

---

## Où nous contacter ?

### SIÈGE DE L'OCDE DE PARIS

2, rue André-Pascal  
75775 PARIS Cedex 16  
Tél. : (33) 01 45 24 81 67  
Fax : (33) 01 45 24 19 50  
E-mail : [sales@oecd.org](mailto:sales@oecd.org)  
Internet : [www.oecd.org](http://www.oecd.org)

### ALLEMAGNE

Centre de l'OCDE de Berlin  
Schumannstrasse 10  
D-10117 BERLIN  
Tél. : (49-30) 288 8353  
Fax : (49-30) 288 83545  
E-mail : [berlin.centre@oecd.org](mailto:berlin.centre@oecd.org)  
Internet : [www.oecd.org/berlin](http://www.oecd.org/berlin)

### ÉTATS-UNIS

Centre de l'OCDE  
de Washington  
2001 L Street N.W., Suite 650  
WASHINGTON DC 20036-4922  
Tél. : (1-202) 785 6323  
Fax : (1-202) 785 0350  
E-mail : [washington.contact@oecd.org](mailto:washington.contact@oecd.org)  
Internet : [www.oecdwash.org](http://www.oecdwash.org)  
Toll free : (1-800) 456 6323

### JAPON

Centre de l'OCDE de Tokyo  
Nippon Press Center Bldg  
2-2-1 Uchisaiwaicho,  
Chiyoda-ku  
TOKYO 100-0011  
Tél. : (81-3) 5532 0021  
Fax : (81-3) 5532 0035  
E-mail : [center@oecdtokyo.org](mailto:center@oecdtokyo.org)  
Internet : [www.oecdtokyo.org](http://www.oecdtokyo.org)

### MEXIQUE

Centre de l'OCDE du Mexique  
Av. Presidente Mazaryk 526  
Colonia: Polanco  
C.P. 11560 MEXICO, D.F.  
Tél. : (00 52 55) 9138 6233  
Fax : (00 52 55) 5280 0480  
E-mail : [mexico.contact@oecd.org](mailto:mexico.contact@oecd.org)  
Internet : [www.oecd.org/centrodemexico](http://www.oecd.org/centrodemexico)

Les Synthèses de l'OCDE sont préparées par la Division des relations publiques de la Direction des relations publiques et de la communication. Elles sont publiées sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE.